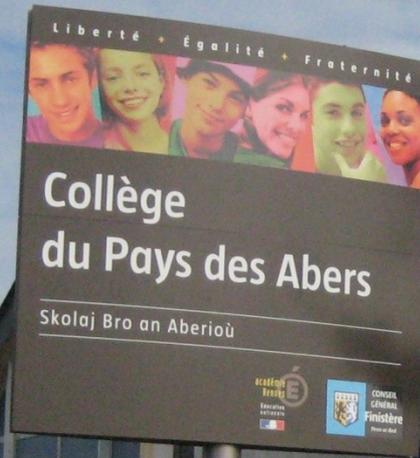


Rencontre Parents

Mardi 15 septembre 2015



Structure pédagogique de l'établissement

au 2 septembre 2015

Effectifs : **560 élèves / 23 divisions**

Niveau 6ème : 139 élèves / 6 classes (24-22-23-24-24-22)

Niveau 5ème : 142 élèves / 6 classes (24-21-25-25-22-25)

Niveau 4ème : 149 élèves / 6 classes (27-21-26-26-23-26)

Niveau 3ème : 130 élèves / 5 classes (29-22-28-28-23)

1 DIMA

➔ **Demi-pensionnaires : 467** soit 83,2 % de l'effectif

Loi du 8 juillet 2013

Entrée en vigueur progressive des nouveaux cycles

- Scolarité de l'école maternelle à la fin du collège : organisée en quatre cycles pédagogiques dont l'entrée en vigueur se fera progressivement à compter de la rentrée 2014-2015.
-
- Le **cycle 1, cycle des apprentissages premiers**, correspond aux trois niveaux de l'école maternelle : petite section, moyenne section, grande section (*entrée en vigueur à la rentrée 2014-2015*).
-
- Le **cycle 2, cycle des apprentissages fondamentaux**, correspond aux trois premières années de l'école élémentaire - cours préparatoire, cours élémentaire 1ère année, cours élémentaire 2e année .
-
- Le **cycle 3, cycle de consolidation**, comprend le cours moyen 1ère année, le cours moyen 2e année et la classe de 6e.
-
- Le **cycle 4, cycle des approfondissements**, correspond aux classes de 5e, de 4e et de 3e. Pour chaque cycle, un arrêté définira les objectifs d'apprentissage, les horaires et les programmes d'enseignement.

LA RÉFORME DU COLLÈGE

- DNB 2016 :



Histoire-géographie- Éducation civique + **EMC**

- Rentrée 2016 Tous niveaux
- Formation des enseignants en 2015-2016

HORAIRES HEBDOMADAIRES PAR NIVEAU

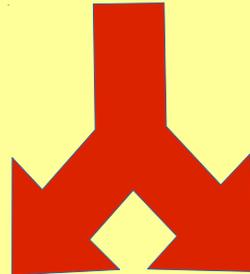
Enseignements	6°	5°	4°	3°
Éducation physique et sportive	4	3	3	3
Enseignements artistiques (arts plastiques + éducation musicale)	1+1	1+1	1+1	1+1
Français	4,5	4,5	4,5	4
Histoire-géographie Enseignement moral et civique	3	3	3	3,5
Langue vivante 1	4	3	3	3
Langue vivante 2		2,5	2,5	2,5
Mathématiques	4,5	3,5	3,5	3,5
SVT, technologie, physique chimie	4			
SVT		1,5	1,5	1,5
Technologie		1,5	1,5	1,5
Physique chimie		1,5	1,5	1,5
Accompagnement personnalisé	3			
Accompagnement personnalisé et E.P.I		4	4	4
Vie de classe	10h /an	10h /an	10h /an	10h /an
Total	23+3	22+4	22+4	22+4

QUELQUES CHIFFRES

	2015		2014		2013		2012		2011	
	% Clg	% Dpt								
Global	80,3	89,9	82	88,6	80	89,4	84	89,4		87,4
TB	19,7		11.4		15		15			
B	20,5		21.1		25,3		25			
AB	15,6		21.1		29,5		28			

DNB

2 parties



Examen final sur 160 points :

Epreuve écrite :

Français : 40 points

Mathématiques : 40 points

Hist/Géo / EMC : 40 points

Epreuve orale :

Histoire des arts : 40 points

Prise en compte du
contrôle continu sur
200 points

FICHE SCOLAIRE BREVET

Session 2015

Né(e) le

Disciplines	Moyenne Classe	Moyenne Elève	Appréciations des professeurs	Note affectée du coefficient
FRANÇAIS	14,22	17,00	Très bien.	17,00
MATHÉMATIQUES	9,69	12,00	élève sérieuse	12,00
PREMIÈRE LANGUE VIVANTE ANGLAIS LV1	12,51	17,00	Un très bon ensemble.	17,00
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	11,35	16,00	Bon travail.	16,00
PHYSIQUE-CHIMIE	14,35	17,50	Très bien grâce à un travail assidu et efficace.	17,50
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	15,70	17,50	Très bien	17,50
ARTS PLASTIQUES	11,83	16,50	Très bien. De bons résultats. Le travail est sérieux.	16,50
ÉDUCATION MUSICALE	10,47	14,00	Bien.	14,00
TECHNOLOGIE	12,65	15,00	satisfaisant,	15,00
DEUXIÈME LANGUE VIVANTE ESPAGNOL LV2	12,34	16,50		16,50
			TOTAL DES POINTS :	159/200
A titre indicatif :				
HISTOIRE-GÉOGRAPHIE	11,78	16,00	Excellent travail, beaucoup de sérieux	16,00
ÉDUCATION CIVIQUE	11,78	16,00	Très bien	16,00

Socle commun de compétences - Palier 3

- La maîtrise de la langue française
- La pratique d'une langue vivante étrangère (ANGLAIS LV1)
- Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique
- La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication
- La culture humaniste
- Les compétences sociales et civiques
- L'autonomie et l'initiative

- Validé
- Validée

- Non validé
- Non validée

Avis du chef d'établissement : Très favorable

Orientation Juin 2013

Fin 6°	Filles	Garçons	Total
Passage en 5°	74	67	141 + 2 dbt
Fin 5°	Filles	Garçons	Total
Passage en 4°	70	75	145 + 1 dbt
Fin 4°	Filles	Garçons	Total
Passage en 3°	71	59	130 + 2 dbt
Fin 3°	Filles	Garçons	Total
Passage en 2° GT	41	39	80 soit 64,5 %
2° pro	15	19	34 soit 27,4 %
CAP	5	3	8 soit 6,4 %
Doublement	1	1	2 soit 1,6 %
Effectif total	62	62	124

Orientation 2015-2016 des élèves de Troisième

Mme ROPARS, conseillère d'orientation psychologue (COP) reçoit sur RDV :

- Au collège à partir de début octobre
- Au CIO, 8 rue des Onze Martyrs à Brest : Tél : 02 98 44 31 74

Et interviendra dans toutes les classes de Troisième

1^{er} Trimestre : une réunion d'informations à l'intention des parents d'élèves de troisième

Stage d'observation en entreprise les 2, 3, 4, décembre 2015

Mini-stages (lycée professionnel) et portes ouvertes des établissements (LGT)

Salon Azimut – Fin Janvier / Début février

Forum trajectoire à Gouesnou



RENNES

FICHE DE DIALOGUE

pour l'orientation à l'issue de la
CLASSE DE TROISIÈME

ÉTABLISSEMENT

COLLEGE "PAYS DES ABERS"

2 RUE VICTOR HUGO

29870 LANNILIS

Téléphone : 02 98 04 01 58

Télécopie : 02 98 04 47 69

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

Numéro d'identifiant : Sexe :

Nom Prénom de l'élève : Date de naissance :/...../.....

Classe fréquentée : Professeur principal :

Adresse de la famille :

Téléphone(s) : ou

2^{ÈME} TRIMESTRE : DEMANDES DE LA FAMILLE / Intentions d'orientation**Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :**• **Le passage en :***cochez la case de votre choix ou bien classez par ordre de préférence (1, 2, 3)* 2nde Générale et Technologique ou en 2nde spécifique 2nde professionnelle sous statut scolaire sous statut d'apprentif(e) 1ère année de CAP sous statut scolaire sous statut d'apprentif(e)**OU**• **Le redoublement de la classe de troisième :** Redoublement

À le

Signature des représentants légaux :

À remettre au professeur principal de la classe pour le 02/03/2015

..... Classe fréquentée :

2^{ME} TRIMESTRE : RÉPONSE DE L'ÉTABLISSEMENT

L'avis provisoire du conseil de classe est :

Le passage en :

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) de la famille

Oui Non 2nde Générale et Technologique ou en 2nde spécifique

Oui Non 2nde professionnelle

Oui Non 1^{ère} année de CAP

Observations du conseil de classe :
.....
.....

Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par la famille :
.....

OU Le redoublement de la classe de troisième

Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3^{ème} trimestre.

RETOUR DE LA FAMILLE

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.

À le

Signature des représentants légaux :

À remettre au professeur principal de la classe pour le 30/03/2015

3^{ME} TRIMESTRE : DEMANDES DE LA FAMILLE / Choix définitifs

Nous demandons pour la rentrée prochaine :

• Le passage en :

cochez la case de votre choix ou bien classez par ordre de préférence (1, 2, 3)

2nde Générale et Technologique ou en 2nde spécifique

Vous pouvez préciser les enseignements d'exploration (EE) ou la spécialité pour la 2nde spécifique :

EE1/spécialité : EE2 :

2nde professionnelle

sous statut scolaire

sous statut d'apprenti(e)

Vous pouvez préciser la spécialité :

1^{ère} année de CAP

sous statut scolaire

sous statut d'apprenti(e)

Vous pouvez préciser la spécialité :

OU

• Le redoublement de la classe de troisième :

Redoublement

À le

Signature des représentants légaux :

À remettre au professeur principal de la classe pour le / /

..... Classe fréquentée :

3^{ME} TRIMESTRE : RÉPONSE DE L'ÉTABLISSEMENT

Proposition du conseil de classe

Le passage en :

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) de la famille

Oui Non 2nde Générale et Technologique ou en 2nde spécifique

Enseignements conseillés - EE1 : EE2 :

Oui Non 2nde professionnelle

Spécialité conseillée :

Oui Non 1^{ère} année de CAP

Spécialité conseillée :

Proposition du conseil de classe pour une voie non demandée par la famille :

..... Spécialité/EE :

OU Le redoublement de la classe de troisième

Signature du chef d'établissement

RÉPONSE DE LA FAMILLE

La proposition du conseil de classe est :

Nous acceptons la proposition du conseil de classe qui devient alors décision du chef d'établissement.

Nous n'acceptons pas la proposition du conseil de classe et prenons immédiatement contact avec le chef d'établissement - téléphone : 02 98 04 01 58

À le

Signature des représentants légaux :

À remettre au professeur principal de la classe pour le / /

Les parents peuvent de droit demander le redoublement, mais cette mesure ne doit être envisagée que si elle profite réellement à l'élève.

FICHE DE SAISIE DES VŒUX
pour une admission en lycée

AFFECTATION POST-3^{ème} des élèves scolarisés
dans l'académie de Rennes

Etiquette ou renseigner les éléments suivants

<p>Etablissement</p> <p>Nom :</p> <p>Adresse :</p> <p>Cachet de l'établissement</p> <p>COLLÈGE "PAYS DES ABERS" Rue Victor Hugo 29870 LANNILIS Tél. 02 98 04 01 58 - Fax 02 98 04 47 69</p>	<p>N° Etablissement</p> <p>Nom et prénom de l'élève :</p> <p>N° identifiant élève : Sexe F <input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/></p> <p>Date de naissance : Bourse oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p> <p>Nom du représentant légal :</p> <p>Adresse :</p> <p>Ville :Tél. :</p> <p>LV1 : LV2 :</p>	<p>Classe d'origine :</p> <p>3^{ème} de collège <input type="checkbox"/></p> <p>3^{ème} de LP (prépa-pro) .. <input type="checkbox"/></p> <p>3^{ème} insertion <input type="checkbox"/></p> <p>3^{ème} segpa <input type="checkbox"/></p> <p>2^{nde} GT ou spécifique .. <input type="checkbox"/></p> <p>2^{nde} pro <input type="checkbox"/></p> <p>autre, précisez <input type="checkbox"/></p> <p>.....</p>
---	--	---

Rappel : l'affectation post-3^{ème} est soumise à la décision d'orientation prise par l'établissement et si désaccord par la commission d'appel.

DECISION D'ORIENTATION	SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE		SECONDE PROFESSIONNELLE		1 ^{ère} ANNÉE de CAP	
Décision de l'établissement	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Décision de la commission d'appel ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

(1) A communiquer à la DSDEN à l'issue de la commission

Y a-t-il un dossier médical ? oui non

Si oui,

1) demande d'affectation en 2^e GT à titre dérogatoire – cf. page 2/5 et imprimé de demande de dérogation

2) demande d'affectation en 2^e Pro ou CAP – cf. page 7/15 et annexes 6, 6bis et 6ter

RESULTATS SCOLAIRES DE LA CLASSE DE TROISIEME (pour vœux PAM avec notes)
(reporter les notes prises en compte pour le DNB)

Français	Maths	LV1	Phys-Chimie	SVT	Techno	Arts Plast.	EPS	Hist.-Géo.	LV2

3 notes : français, maths, technologie : pour les élèves de

- > 3^{ème} segpa
- > MLDS
- > Classes relais

Notes de 3^{ème} y compris pour les élèves de

- > 2^{nde} GT, 2^{nde} spécifique
- > 2^{nde} professionnelle
- > 1^{ère} année de CAP (A)

Nom – Prénom :

A renseigner par l'établissement d'origine :
CODE DE LA ZONE GEOGRAPHIQUE DE L'ELEVE

29 | B | K | E | R | I | I

VŒUX D'AFFECTATION (4 vœux maximum)

Avis du chef
d'établissement (*) (1)

Avis de gestion
(*) (2)

Ordre des vœux	2 ^{ème} générale et technologique ou 2 ^{ème} spécifique	2 ^{ème} professionnelle	1 ^{ère} année de CAP	Etablissement demandé	1 valeur pour chaque vœu PAM	"100" pts, "800" pts ou "2000" pts ou "pré inscription"
	Précisez le 2 ^e enseignement d'exploration souhaité ou Arts du cirque, création culture design, EPS	Précisez les spécialités professionnelles du Bac pro ou du CAP souhaité				
1	Dérogation oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Boursier <input type="checkbox"/> Parcours scol. Particulier <input type="checkbox"/> Fratrie <input type="checkbox"/> Limite de secteur <input type="checkbox"/> Convenance pers. <input type="checkbox"/>					
	Code vœu* :	Code vœu* :				
2	Dérogation oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Boursier <input type="checkbox"/> Parcours scol. Particulier <input type="checkbox"/> Fratrie <input type="checkbox"/> Limite de secteur <input type="checkbox"/> Convenance pers. <input type="checkbox"/>					
	Code vœu :	Code vœu :				
3	Dérogation oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Boursier <input type="checkbox"/> Parcours scol. Particulier <input type="checkbox"/> Fratrie <input type="checkbox"/> Limite de secteur <input type="checkbox"/> Convenance pers. <input type="checkbox"/>					
	Code vœu :	Code vœu :				
4						
	Code vœu :	Code vœu :				

(*) "Code vœu", "avis du chef d'établissement" et "avis de gestion" : renseignés par l'établissement d'origine.

(1) Avis du chef d'établissement :

- 500 pts = "A" : Très favorable. Les démarches aboutissent à une concordance entre demande et profil de l'élève.
- 375 pts = "B" : Favorable. Des démarches d'information.
- 250 pts = "C" : Réservé. Peu ou pas de démarches.

(2) Avis de gestion = Recrutements particuliers. 2000 pts : "profil permettant une bonne réussite". 800 pts : "profil nécessitant un effort sérieux pour s'adapter". 100 pts : "peu de chance de réussir au regard de la spécificité de la formation.

• Il sera prononcé par les établissements d'accueil pour les formations suivantes :

- CAP signalétique enseigne décor, CAP coiffure, CAP agent de sécurité,
- Bac pro Aéronautique, Bac pro AMA : communication visuelle pluri-média, Bac pro AMA : marchandisage visuel, Bac pro Esthétique cosmétique parfumerie, Bac pro Sécurité prévention
- 2^{ème} ABIBAC, 2^{ème} BACHIBAC, 2^{ème} ESABAC, 2^{ème} internationale anglais, 2^{ème} internationale espagnol, enseignements d'exploration création culture design, arts du cirque.

• Pré inscription. Il est saisi à "Préinscrip" : (= 2000 pts) si le bonus pré inscription est accordé par l'établissement d'origine (circulaire académique p3/15 et liste annexe 1)

Signature du(des)
représentant(s)
légal(aux) de l'élève,

Date et signature du chef
d'établissement,

Les instances représentatives au collège

Composition du conseil de classe :

- Le chef d'établissement (ou le représentant qu'il a désigné) préside le conseil
- Les enseignants de l'équipe pédagogique
- Le conseiller principal d'éducation (CPE)
- Le conseiller d'orientation psychologue (COP)
- Les deux délégués des parents d'élèves
- Les deux délégués-élèves
- Le cas échéant, l'assistante sociale, le médecin scolaire, l'infirmière scolaire , des invités (professeurs des écoles, professeurs de 3^e, professeurs documentalistes, professeurs stagiaires..)

Le conseil de classe : a pour mission :

- de traiter les questions pédagogiques intéressant la vie de classe
- d'examiner les résultats scolaires individuels des élèves afin de mieux les guider dans leur travail
- de travailler l'orientation future : préparer, conseiller et émettre un avis sur les choix des familles
- d'émettre un avis éclairant le jury d'examen (pour les classes à examen).

Il se réunit trois fois par an. Le bilan des résultats trimestriels est communiqué aux familles par le biais des bulletins.

Le Conseil d'administration (CA)

Assemblée délibérante de l'Établissement Public Local d'Enseignement, **EPLÉ**

Le chef d'établissement, président du conseil d'administration, dirige les débats, tout en favorisant l'expression de ses membres.

Lieu privilégié de dialogue et d'échanges de points de vue.

Organe décisionnel : Il fixe – Adopte – Donne son accord – Délibère – Donne son avis

Différentes commissions :

La **commission permanente**, instruit préalablement les questions d'importance à voter en CA et peut statuer à la place du CA dans les domaines qui lui sont délégués

La **commission éducative**

Le **conseil de discipline** a compétence pour prononcer des sanctions pour des manquements graves au règlement intérieur

La **commission hygiène et sécurité**

La **commission d'ouverture des plis** (en cas de marché public ex commission d'appel d'offres)

Le **comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté** (CESC)

La **commission de répartition du Fonds Social Collégien**

Elections au Conseil d'Administration



6 titulaires 6 suppléants

Électeurs

Chaque parent est électeur et éligible

Chaque électeur ne dispose que d'une seule voix, même s'il a plusieurs enfants

Cas des enfants confiés à un tiers qui accomplit tous les actes usuels relatifs à la surveillance et à l'éducation, ce tiers exerce à la place des parents le droit de voter et de se porter candidat

Listes:

Liste d'une association de parents non affiliée à une fédération

Liste d'une association de parents affiliée

Liste d'union membres d'associations affiliées et candidatures individuelles

Liste de parents non constitués en association

Transmise au chef d'établissement au moins 10 jours francs avant l'ouverture du scrutin (avant le 7 octobre) afin d'être affichées

Elles peuvent être incomplètes mais doivent comporter au moins deux noms

Elles ne doivent pas être raturées sous peine de nullité (pas de panachage)

A yellow starburst graphic with a black outline, containing text about the election date.

Scrutin
Vendredi 9
octobre



Sécurisation de tous les établissements de l'Académie

Accès parking arrière Réservé Exclusivement aux personnels de l'établissement

Entrées et sorties élèves

8H00 à 8H25  Hall et portail ouverts

8H25 à 16H30  Entrée exclusivement par le hall, les élèves en 2 roues déposent leur véhicule dans l'abri prévu à cet effet puis entrent par le hall

16H46 à 17H00  Les élèves qui empruntent les transports en commun attendent dans la cour des 3° et se conforment aux instructions des ASEN
Les piétons et (moto)cyclistes sortent par le portail
Les familles attendent sur le parking de la rue Victor Hugo

Je compte sur votre sens civique pour respecter le code de la route et ne pas vous arrêter dans les virages, sur les arrêts de bus...

Rencontre avec le professeur principal et l'équipe pédagogique

4°A	→	salle A5	→	Mme Le Gac
4°B	→	salle A3	→	M. Constantin
4°C	→	salle A12	→	Mme Menier
4°D	→	salle B5	→	Mme Marie Rose
4°E	→	salle A10	→	Mme Le Digabel
4°F	→	salle A9	→	M. Larnicol

Rencontre avec le professeur principal et l'équipe pédagogique

3°A → salle A11 → Mme Neveu

3°B → salle B11 → M. Thomas

3°C → salle A12 → M. Veillard

3°D → salle A1 → Mme Tinevez

3°E → salle A10 → Mme Bertet Blonde

BONNE RENTRÉE !

BONNE RENTRÉE !

Scrutin: proportionnel au plus fort reste:

Calcul du quotient électoral. Le calcul du quotient électoral, calculé jusqu'au deuxième chiffre après la virgule marquant l'unité, est égal au nombre total des suffrages exprimés divisé par le nombre de sièges d'élus titulaires à pourvoir.

Première répartition des sièges. Chaque liste a d'abord droit à un nombre d'élus titulaires égal au nombre entier de fois que le nombre de suffrages obtenus par elle contient le quotient électoral : nombre de membres titulaires = (nombre de suffrages obtenus par liste / quotient électoral)

Calcul des restes. Lorsqu'une liste a obtenu un nombre de voix inférieur au quotient électoral, ce nombre de voix tient lieu de reste. Pour les autres listes, les restes calculés jusqu'au deuxième chiffre après la virgule sont constitués par la différence entre le nombre total des suffrages obtenus et le nombre des suffrages utilisés pour l'attribution des sièges à la première répartition.

Les électeurs votent pour une liste de candidats présentés dans un ordre préférentiel mais sur laquelle ne figure pas la mention de titulaire ou suppléant

4°A – Salle A5

Mme Le Gac

4°B – Salle A3

M. Constantin

4°C – Salle A12

Mme Menier

4°D – Salle B5

Mme Marie Rose

4°E – Salle A10

Mme Le Digabel

4°F – Salle A9

M. Larnicol

3°A – Salle A11

Mme Neveu

3°B – Salle B11

M. Thomas

3°C – Salle A12

M. Veillard

3°D – Salle A1

Mme Tinevez

3°E – Salle A10

Mme Bertet Blonde